

# La ville : objet de connaissance, objet de discours, objet d'action ?

Pour un débat sur la recherche urbaine

**Gérard Baudin,  
Philippe Genestier**

« L'urbanisme, idéologie sur la ville, est sans doute tributaire de l'action. Celle-ci est immersion constante dans le donné mais aussi émergence aimantée par la question de l'éthique. Sourde, dans cet amalgame, un double appel : celui d'une connaissance unifiante qui construise symboliquement des savoirs vérifiables en droit et en fait, et celui d'une conscience éthique [refusant] d'infirmier sa capacité de choix [...]. »

P. Ansary et R. Schoonbrodt, *Penser la ville*, AAM, 1989.

La ville semble condenser les enjeux et les problèmes de la société contemporaine au point que l'action publique en fait explicitement un de ses objets privilégiés. Ce faisant, elle sollicite le monde de la recherche par des programmes incitatifs et contractuels en l'entraînant de fait dans une démarche pré-opérationnelle. Si l'objet-ville invite aux expertises, à des approches immédiatement utilisables, ces expertises, paradoxalement, ne paraissent guère contribuer à lever un sentiment général d'inintelligibilité du présent et d'impuissance à agir efficacement, notamment à l'égard des problèmes dits urbains. Par exemple, la réitération des constats d'échec de la Politique de la Ville pourrait témoigner de ce désarroi. De sorte que deux questions se posent : est-ce que l'on n'aurait pas davantage besoin aujourd'hui d'une approche distanciée que d'une multiplication des expertises ? Est-ce que la ville, prise comme objet de connaissance, constitue un moyen pertinent pour analyser ce qui changerait dans notre société, tant sur le plan matériel qu'idéal ?

*In fine*, l'interrogation qu'entend développer ce texte est la suivante : la ville peut-elle être un « bon » objet de recherche, sur lequel pourraient se déployer des protocoles conformes aux démarches scientifiques, ou bien est-elle d'abord et avant tout un objet d'action qui conduirait à émettre des discours mélangeant implicitement le descriptif et le prescriptif, caractéristique de l'expertise ? Si, comme nous allons tenter de le montrer, considérer l'objet-ville en

son entier conduit à une approche experte, il conviendra alors d'analyser en quoi les préoccupations d'action des institutions formatent la production de connaissances concernant un tel objet, enfermant de ce fait la démarche dans des catégories et des thématiques qui pourtant méritent discussion.

La référence spatiale (les mots de l'espace) n'est que l'un des éléments de notre outillage mental pour penser et désigner le réel. Mais quand il s'agit de concevoir et d'énoncer une action, cette référence s'avère prégnante. Dans le registre de l'action publique, tout particulièrement, il est très difficile de s'affranchir des métaphores spatiales, à la fois dans la saisie du réel et des problèmes y apparaissant et dans la définition et les modalités de mise en œuvre de l'action correctrice. Les conséquences des métaphores spatiales sont d'autant plus importantes que l'action publique a besoin d'une matérialité sur laquelle appliquer sa force de régulation ou de transformation et veut rendre celle-ci bien visible<sup>1</sup>. De sorte que, se situant dans un horizon d'action, il est tentant de passer de la description de phénomènes concrets et donc situés dans l'espace à l'imputation à ce dernier d'une responsabilité dans les phénomènes considérés : on glisse ainsi d'un constat à la mise en évidence de corrélations et de ces corrélations à l'affirmation d'une causalité, entrant de ce fait dans le domaine de la prescription. L'importance accordée à l'indéniable spatialité du réel conduit souvent à entrer dans un raisonnement spatialiste considérant l'espace comme un inducteur du social. On trouve là en outre « l'obstacle substantialiste »

1. Historiquement et très schématiquement, l'action politique serait passée d'un usage de l'espace comme support de sa geste instauratrice à un usage à la fois comme cadre et ressources de ses activités de mise en fonctionnement et de régulation. De sorte que si l'action change de forme, son indexation au territoire reste cognitivement indispensable.

évoqué par G. Bachelard qui notait que la recherche de causes ultimes génère le recours à des entités substantielles et englobantes. Ainsi, se situer dans une perspective de recherche prenant en compte le caractère urbain de certains phénomènes en tant que cause de ces derniers contribue à construire un objet – l'objet-ville – justiciable d'une recherche spécifique. Si la démographie, l'ethnologie ou autres disciplines peuvent comporter une prise en compte de la dimension urbaine de ce qu'elles observent sans pour autant s'inscrire dans une démarche spatialiste, c'est quand elles répondent aux sollicitations directes ou indirectes de l'action, se rapprochant alors d'une activité d'expertise, quand elles ont tendance à faire de l'espace physique le paramètre déterminant et de la Ville le destinataire de l'action et la figure idéale que vise cette dernière<sup>2</sup>. Ce que nous désignons comme étant l'objet-ville est une construction prédéfinie par les préoccupations d'action des commanditaires d'études urbaines, problématisée à partir du postulat spatialiste et porteuse d'une idéalisation de la Ville (la « vraie » ville, la ville européenne, avec l'urbanité, la centralité, ses aménités...), ses trois caractéristiques se retrouvant à des degrés divers dans les dites études.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, les rapports complexes existant entre la logique de la connaissance et les enjeux de l'action publique ont déjà fait l'objet de nombreux travaux. Il a été montré plus spécifiquement les liens étroits unissant le monde politico-administratif et le monde de la recherche urbaine par des jeux de complicité/antagonisme, au point que Michel Amiot concluait son livre intitulé *Contre l'État, les sociologues* (Amiot, 1986 ; Milanovic, 2005) en affirmant : « Oui, tout contre ». Quant à Pierre Lassave (1997), il définissait la recherche urbaine comme « un espace de rencontres entre activités cognitives et institutions normatives ». Cependant, notre propos diffère en ce qu'il s'agit ici moins d'examiner la manière dont les questions urbaines ont été saisies par les sciences sociales que l'influence des impératifs d'action sur la définition et le contenu des études urbaines.

## Des savoirs sur la ville

Distinguons d'abord entre les connaissances techniques et les connaissances d'ordre social et culturel. Les premières, sciences de l'ingénieur ou autres sciences appliquées, apportent surtout des réponses aux interrogations posées par la gestion urbaine (réseaux, trafic, environnement...). Ces réponses relèvent le plus souvent de ce qui est reconnu comme étant de l'expertise<sup>3</sup>. Pour les secondes, la différence entre « recherche fondamentale » et « recherche appliquée » semble moins marquée. En effet, d'une part, l'opérationnalité de la plupart des sciences sociales<sup>4</sup> reste en débat ; d'autre part s'intéresser à l'objet-ville, du fait de son caractère englobant et multidimensionnel, place la démarche hors

des réquisits qu'imposeraient les procédures de recherche. Plus précisément, ce caractère syncrétique et hybride, inclinerait souvent les investigations vers l'expertise et l'énoncé de prescriptions, d'autant que l'objet-ville possède un fort pouvoir d'interpellation en ce qu'il sert à désigner les caractéristiques de la société actuelle.

Certes, il existe une production de recommandations techniques relatives à différentes politiques publiques (les infrastructures, la gestion, le montage opérationnel, la sécurité, les formes urbaines, l'environnement...). Mais le discours expert se présente aussi sous forme de production rhétorique : nous pensons par exemple aux essais sur « la civilisation urbaine » et ses vertus pacificatrices et innovatrices, ainsi qu'à ceux sur « la métropole innovatrice », ou encore sur la « gouvernance ». Il s'agit cependant d'expertises paradoxales dans la mesure où la posture de l'essayiste se présente habituellement comme étant à l'opposé de celle, axiologiquement neutre et non-spéculative, de l'expert. Mais, dans le domaine urbain, deux études (Genestier *et al.*, 2002 et 2007) nous ont permis de constater tout l'intérêt que les pouvoirs publics portent à la production discursive, à la formulation de stéréotypes socio-spatiaux, d'expressions et des raisonnements-types pouvant servir de mots d'ordre et qui invitent à agir sur et par la ville. De sorte que, si l'impact de l'expertise technique est évident en ce qu'elle s'inscrit dans des logiques d'innovations technologiques et d'amélioration des process, l'importance de « l'expertise rhétorique » ne doit pas être sous-estimée car elle fournit un cadre conceptuel avec lequel les décideurs publics définissent le contenu et la raison de leur action.

En première analyse, ce qui différencie l'expertise de la recherche est que la première est commanditée par l'action publique et fait siens les préalables et les objectifs politiques cependant que la seconde en est *a priori* indépendante dans ses modes de faire et ses finalités puisque la connaissance est son seul but.

Mais on constate que l'objet-ville a rarement induit une démarche de production de connaissances pour elles-mêmes ; connaissances qui sont cependant nécessaires pour examiner la pertinence et les domaines de validité des postulats et présupposés de l'action publique. A ce titre, on pourrait dire que plus les études apportent des réponses directes à des questions opérationnelles, moins elles sont

2. Nous pensons par exemple aux analyses qui rapportent le vote pour le Front national à la localisation périrubaine de ses électeurs.

3. Si l'expertise ayant trait à des questions techniques peut s'appuyer sur un corps de savoirs relevant de sciences appliquées, donc *a priori* identifiables et vérifiables, il n'en est pas de même dès que l'on sort de ce type de demandes.

4. Si la psychologie et certains courants de l'économie revendiquent de s'adosser à des protocoles expérimentaux, il n'en est pas de même pour certaines autres sciences humaines et sociales. Pour autant, doit-on dénier leur caractère de scientificité ou bien examiner leur propre régime de scientificité ?



Joubert / Galerie Jeanne Bucher

Maria-Helena Vieira da Silva, *La Bibliothèque*, 1949, musée national d'art moderne, Paris  
La bibliothèque comme la ville est ouverture au monde.

aptes à nourrir les débats en éclairant les enjeux profonds de ces questions.

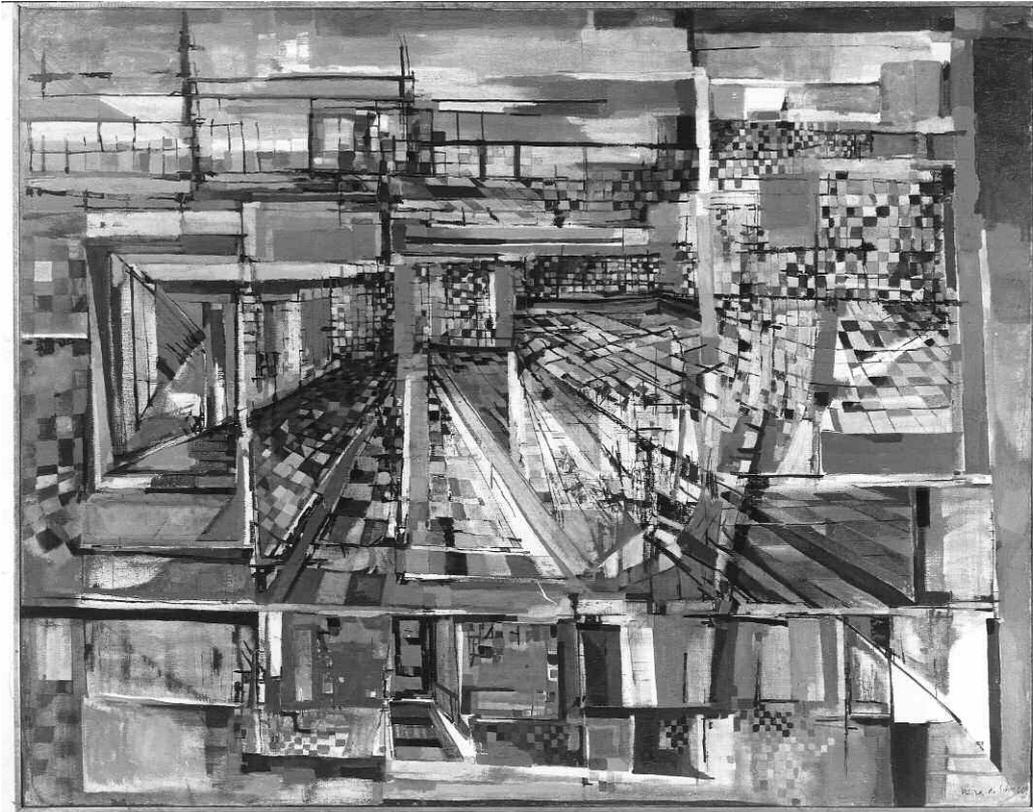
Cela tient au caractère global et à finalité pratique de cet objet particulier. Les disciplines scientifiques, qui suivent des préceptes épistémologiques classiques, visent moins l'étude de toutes les dimensions d'un phénomène que ce que l'objet même de la discipline peut apporter à sa compréhension (ainsi, pour la sociologie, il s'agit de rendre compte du social par le social, et pour la science économique, de l'activité économique par l'économie...). En outre, ces études cherchent moins en tant que telles à résoudre un problème, à répondre à une préoccupation « commune » qu'à saisir un objet méthodiquement construit avec un minimum de recul par rapport au sens commun et les présupposés que ce dernier y inclut. On pourrait même ajouter que la démarche scientifique dans les sciences sociales, consiste justement à « désévidencier », c'est-à-dire à « déplacer » le regard par rapport aux « problèmes » posés par l'opinion ou les pouvoirs publics.

Le caractère multidimensionnel de la ville requerrait alors ou bien une approche pluridisciplinaire unifiée ce qu'exprime le projet urbanologique, souvent réaffirmé mais toujours en suspens, ou bien une synthèse d'approches particulières analysant chacune de ses dimensions, conditions

bien difficiles à réaliser : en témoignent nombre de travaux géographiques qui, successivement, examinent diverses facettes de cet objet.

On remarque d'ailleurs qu'une partie des expertises relève de demandes qui nécessitent souvent un recours à des sommes de connaissances éparses et/ou à des disciplines elles-mêmes plutôt hybrides comme les sciences politiques ou les sciences de la gestion.

En outre, il convient de distinguer entre d'une part, la recherche relevant de « la science normale » qui, sur la base de catégories d'analyses admises par la communauté des chercheurs, cherche des régularités et les facteurs explicatifs de celles-ci et, d'autre part, la recherche-action qui vise à transposer dans le domaine de l'action des cadres explicatifs existants ou bien qui cherche dans l'observation de l'action à dégager des régularités et leurs explications. S'il s'agit bien dans le premier cas de recherche, celle-ci porte souvent bien plus sur des données géographiques et des faits sociaux précis, qui peuvent certes se localiser en ville, mais qui ne relèvent pas d'une analyse de cet objet englobant que serait la ville, autrement dit justiciable d'une analyse qui lui serait propre. Dans le second cas, la recherche porte sur l'action collective, certes urbaine au sens où elle a la ville pour contexte, mais pas sur la ville en tant que telle.



Maria-Helena Vieira da Silva, *Le Promeneur invisible*, 1951, San Francisco Museum of art

Par ailleurs, et au-delà du cadre intellectuel de la production d'études sur la ville, la validation de celles-ci s'opère dans des conditions sociales différentes, suivant qu'il s'agit d'expertise ou de recherche.

En effet, si l'expertise est reconnue et ses résultats acceptés (ou non) par le demandeur au nom d'une utilité sociale immédiate et, en toute logique, parce qu'elle est issue d'une commande, les travaux scientifiques, quant à eux, sont appréciés dans l'univers scientifique suivant certaines règles qui, pour ne pas être intangibles, se définissent notamment par l'indifférence vis-à-vis de la question de leur applicabilité. L'autonomie relative de l'univers de la science – ayant son propre questionnement et contenant en lui-même son principe régulateur – est ce qui le différencie de l'univers de l'expertise.

### Lire la ville pour voir le monde

Pourquoi l'objet-ville et les investigations visant à le saisir en tant qu'entité se déroberaient-ils aux principes de la validation scientifique?

Dans la mesure où la ville est un objet syncrétique, elle est souvent appréhendée par amalgame au sens où les

individus, les groupes ou les activités étant saisis et définis *via* leur espace deviennent ainsi justiciables d'une investigation et d'une action communes. Elle est également approchée par métonymie au sens où la partie est prise pour le tout, le contenant pour le contenu. Présenter la ville comme étant la société globale conduit à penser que le monde urbain serait le monde contemporain ou une miniaturisation de ce dernier, le reste n'étant défini qu'en creux ou par défaut. En miniaturisant, c'est-à-dire en posant un objet *a priori* plus appréhendable d'autant qu'il est matériel, mais qui contiendrait néanmoins la globalité, on pourrait espérer se dispenser du découpage disciplinaire et de l'étape de la « construction de l'objet » puisque ce dernier relèverait de l'évidence. Or, cette évidence qui serait immédiatement saisissable est, entre autres raisons, ce qui entrave une approche scientifique des phénomènes urbains.

Pourtant et de prime abord, la ville semble prometteuse quant aux connaissances que l'on pourrait produire sur elle et par elle. L'objet est « fascinant » car il est synonyme d'innovation, de changement social ou à l'inverse d'exacerbation des maux sociaux ; il serait de la sorte le biais par lequel on pourrait approcher la contemporanéité. De plus, le caractère physique et visible de l'objet-ville accapare l'attention car il laisse supposer que non seulement on serait en présence de la société globale en réduction mais aussi en

concentré puisque ses phénomènes majeurs s'y manifesteraient et que les tendances d'évolution du monde s'y donneraient à voir sans médiation.

La conséquence de ce caractère syncrétique et « prometteur » de l'objet-ville réside dans la tentation de passer de la visibilité phénoménale à la lisibilité immédiate du monde, puis de passer de la description à l'explication et enfin de l'explication à l'action. Cet enchaînement de points de vue et de prises de positions, souvent effectué sans guère de précautions est ce qui constitue une des acceptions possibles de l'idéologie ; le dictionnaire TLF<sup>5</sup> définissant cette dernière comme ensemble d'idées et de croyances qui orientent l'action.

Le caractère syncrétique et subsumant de l'objet-ville – au sens où, par la ville, on atteindrait l'essence du monde contemporain et on en réduirait la complexité et la diversité – le rend appropriable par un monde institutionnel et intellectuel qui se nourrit d'un registre général. Ce registre, qui est celui de la politique, appelle une pensée judiciaire, une appréhension en termes de principes entraînant des discours normatifs. Ainsi, la Ville, à laquelle s'opposerait par exemple la banlieue ou l'urbanisation étalée, éclatée, représenterait la figure nouvelle de l'Un, c'est-à-dire une entité sociale rassemblée, unifiée et pacifiée grâce à l'action du politique, et constituerait une expression des idéaux civiques qu'il conviendrait d'atteindre ou de restaurer. De la sorte, la ville doit donner à concevoir et à voir l'englobement de chacun dans un plus que lui, le dépassement des clivages, des égoïsmes : la notion de citoyenneté qui se décline aujourd'hui en termes de « civilité » et d'« urbanité » illustre ce propos. Et comme le politique se doit de proposer à la société un discours sur elle-même et sur son devenir, la Ville semble se substituer à l'idée de Nation après que des doutes aient été émis sur la capacité identificatoire de cette dernière et sa validité en tant que cadre, substrat et fin de l'action publique.

### L'urbain et le local dans le cadre épistémologique actuel

Cette valorisation de la ville se trouve simultanément favorisée par les changements intervenus dans le cadre théorique des sciences sociales qui aujourd'hui privilégient le contexte, la situation, l'environnement. Ainsi, des notions comme celles de « configuration » (N. Elias), « d'interaction » (E. Goffman) et la valorisation de l'expérience vécue, notamment de la « coprésence »<sup>6</sup> accèdent l'idée que la dimension spatiale et locale est une voie majeure d'accès à la connaissance du monde social. Ces orientations théoriques sont pour une part la conséquence de la rencontre entre une demande institutionnelle de savoirs plus applicables et la stratégie de certains chercheurs qui les a conduit à promouvoir le renouvellement des cadres et

thèmes d'analyse. En outre, ces orientations théoriques s'inscrivent dans une double rupture. Elle concerne d'une part l'abandon d'une démarche structurale puisque de telles références postulent que le réel se donne à voir et à comprendre dans ses manifestations tangibles, sans passer par un travail de dévoilement des facteurs sous-jacents. Elle concerne d'autre part la minoration de la dimension conflictuelle, remplacée par une approche en termes de transaction et d'accord. Ces options épistémologiques pragmatistes, qui valorisent l'action, prédisposent moins le savoir savant à adopter une démarche critique<sup>7</sup> qu'à accompagner les acteurs en situation. Dans le domaine urbain, les mots-clés du politique et du monde des experts – « mixité », « accessibilité », « mobilité », « espace public »... – expriment le poids du phénoménal et du consensuel et accréditent l'idée que c'est par l'*Urbs* que l'on approche et que l'on agit sur la *Civitas* ou que le politique se déploie dans et par la *Polis*<sup>8</sup>.

Partant, en adoptant une telle grille et une telle échelle de lecture, une certaine recherche sur la ville tendrait à se transformer en discours expert, c'est-à-dire un discours de mise en forme des problèmes posés par les pouvoirs publics sans en contester les termes, même si parfois de nouvelles préconisations reviennent à contester les solutions déjà appliquées quant à leurs modalités ou à l'insuffisance de leurs moyens.

Par exemple, la Politique de la Ville, qui mobilise nombre de chercheurs et d'experts, procède à la démolition de HLM en se référant implicitement au modèle social fordiste sans que sa validité dans le contexte socio-économique actuel ne soit interrogée et sans prendre en compte la pénurie actuelle de logements réellement sociaux<sup>9</sup>. De même, les diverses évaluations (Cour des Comptes, Conseil Économique et Social...) qui constatent la non-réalisation des objectifs de la Politique de la Ville n'examinent pas pour autant la pertinence du modèle sociétal sous-tendant ces derniers. L'impératif de mixité sociale dans le logement

5. <http://zeus.atilf.fr>

6. Les études sur la métropolisation, la gouvernance et le partenariat ainsi que sur la démarche de projet mobilisent abondamment, après avoir eu recours au « jeu d'acteurs », les notions de « relations », de « situation », de « négociation », de même qu'elles insistent sur la dimension dynamique et processuelle dans laquelle se construisent les accords, l'action collective et les relations sociales en ville.

7. La démarche critique est à entendre tant dans un sens kantien (analyse des conditions de possibilité de ce qui est considéré) qu'au sens marxiste (dévoilement des structures de l'exploitation).

8. L'analyse historique a montré combien la valorisation de la ville, du local, constitue une condition logique du Réformisme. Voir par exemple Magri, Topalov, 1987 ; Gaudin, 1985.

9. Cf. Baudin, Genestier, 2006. On peut s'interroger sur la part de méconnaissance et sur la part de dénégation des questions fondamentales posées par le statut du logement social et de ses usages possibles, alors que les conditions matérielles dans lesquelles il avait été conçu sont désormais obsolètes.

contient lui aussi des postulats quant à la conception du social et quant aux effets sociaux de la proximité spatiale ; postulats qui correspondent plus à un horizon politique et moral qu'aux acquis des recherches empiriques sur la vie urbaine.

Ainsi, le séminaire décideurs/chercheurs<sup>10</sup> qui s'est déroulé lors de l'élaboration de la Loi d'orientation pour la ville (1991) est illustratif : alors que les chercheurs sollicités par le ministère de l'Équipement émettaient des doutes quant à la pertinence de la notion même de mixité, les décideurs se sont avérés insensibles à ces réserves et semblaient tenir à afficher par son usage une posture volontariste sur le thème du logement et de la ville. Ces exemples montrent que les catégories d'analyse mobilisées par la question de la ville sont pour une large part imprégnées des principes qui guident l'action et que la ville est souvent convoquée comme un instrument propre à réaffirmer la volonté d'appliquer ces principes. Cet objectif communicationnel semble constituer une finalité en soi puisque l'absence de définition des résultats escomptés n'empêche pas la multiplication de proclamations volontaristes à ce sujet. La rhétorique de la « proximité » en est illustrative : dans les propos sur la « Démocratie de proximité » du gouvernement Jospin, puis sur « la République des proximités » du gouvernement Raffarin, la réaffirmation sur un ton emphatique de la possibilité d'une identité et d'un projet collectifs ne fut pas suivie d'un programme précis. Les essayistes contribuent à leur manière à la formulation de ce discours, jouant de ce fait un rôle d'expert ; expert bien particulier puisqu'il se situe dans le registre de l'imaginaire et de la justification, c'est-à-dire à la fois en amont et en aval de l'action, sans mettre ni cette dernière ni même ses intentions en regard de ses effets sociaux et des attentes de la société telles qu'elles pourraient être empiriquement discernées.

### De l'action sur la ville

La demande politique de savoirs sur la ville conduit ceux qui y répondent à adopter une posture experte, c'est-à-dire à traduire en leurs termes des problèmes posés par le politique ainsi que, implicitement, à attester de la validité de la problématique et des catégories par lesquelles ces problèmes sont formulés. De la sorte, l'expertise accrédite autant la problématique et la terminologie exprimées dans la commande qu'elle contribue à affirmer la capacité du politique à se saisir du monde social *via* les questions que les pouvoirs publics énoncent. Cette accréditation du politique par le savant vient renforcer la légitimité spontanée dont bénéficient les thématiques urbaines. Cette légitimité découle du caractère tangible de ces thématiques puisque ces dernières bénéficient d'une validité apparente et médiatisable et, de ce fait, facilement appropriable par l'opinion publique<sup>11</sup>.

C'est peut-être aussi pour cette raison que la thématique urbaine est à ce point sollicitée par le politique : elle lui fournit une attestation produite de l'extérieur recréant les pouvoirs publics en tant qu'instance garante d'un ordre territorial et d'une cohésion sociale. Réciproquement, les experts trouvent dans le crédit qu'ils puisent dans la recherche contractuelle une légitimité sociale complémentaire à leur crédit scientifique.

En outre, ce type de discours décisionnaire et expert est sous-tendu dans sa logique discursive même par un postulat spatialiste, c'est-à-dire la présupposition d'une opérativité de l'espace telle qu'un bon espace induirait une bonne sociabilité et inversement. C'est la raison pour laquelle les catégories de perception et de classification et les modèles d'imputation appliqués à la ville constituent le plus souvent des déclinaisons directes des cadres de raisonnements simples et homogénéisants dont relève l'action publique. On retrouve ici la logique de l'action politique laquelle repose sur le postulat qu'une mise en transparence du social est possible et que, sur le réel ainsi clarifié, l'action publique peut avoir prise. Ce postulat se décline en une rhétorique sur le Bien et le Mal, sur l'existence d'un déterminisme unilatéral et direct, et d'une imputabilité monocausale, et donc sur l'appréhensibilité immédiate – ou médiatisée par le savoir expert – du réel en vue de contrôler le devenir historique de la société (Le Bart, 1998). Dans ce savoir expert qui emboîte le pas de l'action publique, d'autres prérequis et prémisses inhérents à celle-ci sont présents, par exemple la mission réformatrice : la conviction que la société requiert une action éclairée et volontaire en vue d'un mieux-être.

### Le discours urbain

Les réflexions précédentes montrent que l'objet-ville est appréhendé de diverses manières souvent imbriquées. Ainsi, il peut être à la fois « ville-prétexte » ou « ville-figure » en ce que la volonté d'action s'indexe à elle, mais aussi « ville-instrument » en tant que levier d'action et également « ville-substrat » ou « ville-matériau » destinataire de l'action.

On remarquera que ces trois cas ont une caractéristique commune : celle de définir la ville davantage voire exclusivement dans une problématique d'action et non de connaissance. C'est la raison pour laquelle les impératifs d'action construisent l'objet, le rendant dès lors difficile à saisir par une démarche qui ne relèverait pas de l'expertise ; même si l'action sur, dans et par la ville est justiciable de travaux de recherche.

La thématique ville prédispose à l'établissement d'un rapport étroit entre le monde de l'expertise et le monde

10. *Séminaire chercheurs/décideurs*, Recherches, PUCA, 1991.

11. Il s'agit de « l'effet-preuve » procuré par l'espace, Lussault, 2007.

politico-technique dans la mesure où une vision du monde prédominante fait que la production du discours politique peine à s'appuyer sur des notions telles que la Nation, la Patrie, la Classe et semble trouver avec la ville un substitut en érigeant cette dernière au rang de personnage héroïque qui doit triompher de l'adversité (de l'anti-ville que sont les « ghettos », les grands ensembles, le périurbain...) pour réaliser sa quête : la Civilisation.

Si raisonner en termes d'idéal conduit à une pensée circulaire, car le réel est lu sur le mode de la plénitude ou de la déficience par rapport à l'idéal, c'est-à-dire sur le mode du Bien ou du Normal et du Mal ou du Pathologique, on peut s'interroger sur les conséquences d'avoir ainsi idéalisé voire personnifié la ville.

Dans la rhétorique politique, la ville est un objet amalgamant auquel il conviendrait aujourd'hui de faire référence quand il s'agit de donner figure à un idéal; une figuration qui, à la différence du contenu des « grands récits », ne devrait pas être trop abstraite pour s'en démarquer et détenir une plausibilité minimale. Mais l'expression des idéaux en termes de localité et d'urbanité est-elle un moyen apte et suffisant pour guider et justifier l'action publique ? Autrement dit, est-ce que considérer comme évidentes les problématiques formatées par les métaphores spatiales – qui structurent pour une large part la conception de l'action publique imposée par le cadre institutionnel et culturel français – n'interdit pas l'instauration d'un débat clarifié quant aux contraintes et aux objectifs de l'action ?

---

## Références bibliographiques

Amiot M., (1986), *Contre l'État, les sociologues*, EHESS.

Baudin G., Genestier P., (2006), « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles », *Espaces et sociétés*.

Gaudin J.-P., (1985), *L'avenir en plan*, Champ Vallon.

Genestier P., Ouardi S., Rennes J., (2002), *Le cadre discursif et cognitif de la politique de la ville*, Laboratoire TMU-IFU CNRS, *Rapport pour le Programme Interdisciplinaire de Recherche « Ville » du CNRS*.

Genestier P., Bardet F., Jacquenod-Desforges C., (2007), *Fonctions et usages du syntagme « développement durable »*, Laboratoire RIVES-ENTPE-CNRS. Rapport pour le Programme Interdisciplinaire de Recherche « Développement Urbain Durable » du CNRS.

Lassave P., (1997), *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, PUM.

Le Bart C., (1998), *Le discours politique*, PUF.

Lussault M., (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Le Seuil.

Magri S., Topalov C., (1987), « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur », *Revue française de sociologie*, n° 3.

Milanovic F., (2005), « Travail organisationnel et institutionnalisation des sciences sociales. Le cas de la recherche urbaine française », *Revue d'histoire des sciences humaines*.

---

## Biographies

**GÉRARD BAUDIN**, sociologue, est enseignant-chercheur à l'Institut français d'urbanisme à l'Université Paris-VIII.

gerard.baudin@univ-paris8.fr

**PHILIPPE GENESTIER**, architecte-urbaniste de l'État, est professeur et chercheur à l'École nationale des travaux publics de l'État.

genestier@entpe.fr